



ÉTABLISSEMENT

Ville de Vineuil (41)
rue République
41350 Vineuil

AVIS DE MARCHÉ

FOURNITURES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur**I.1) NOM ET ADRESSES**

Ville de Vineuil (41), rue République, 41350 Vineuil, FRANCE. Tél. : +33 254427515. Courriel : herve.brousse@vineuil41.fr. Code NUTS : FRB05.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://vineuil41.org/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles et un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à cette adresse internet (URL) : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : **FOURNITURE ET LIVRAISON DE DENREES ALIMENTAIRES**

II.1.2) Code CPV principal

15000000

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte

Fourniture et livraison de denrées alimentaire pour la cuisine centrale de la ville de Vineuil 41350

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 7

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 7

II.2) DESCRIPTION**LOT N° 1**

II.2.1) Intitulé : **SURGELES**

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

15896000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB05

Lieu principal d'exécution : COMMUNE DE VINEUIL

II.2.4) Description des prestations**SURGELES****II.2.5) Critères d'attribution****Prix** : 50%**Qualité**

VALEUR TECHNIQUE : 50%

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

A compter du : 02 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui**Description des modalités ou du calendrier des reconductions** : Le marché bénéficie d'une reconduction expresse pour 2025 et 2026.

Le Pouvoir Adjudicateur peut dénoncer le marché en faisant part de sa décision au titulaire, au moins trois mois avant la fin de la durée de validité du marché ; dans le cas contraire le marché est reconduit suivant les conditions de l'article 6.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes****Des variantes seront prises en considération** : Non**II.2.11) Informations sur les options****Options** : Non**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques****II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne****Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne** : Non**II.2.14) Informations complémentaires****LOT N° 2****II.2.1) Intitulé** : **BOEUF PORC ET CHARCUTERIE****II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

15110000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB05

Lieu principal d'exécution : COMMUNE DE VINEUIL**II.2.4) Description des prestations****BOEUF PORC ET CHARCUTERIE****II.2.5) Critères d'attribution****Prix** : 50%**Qualité**

VALEUR TECHNIQUE : 50%

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

A compter du : 02 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui**Description des modalités ou du calendrier des reconductions** : Le marché bénéficie d'une reconduction expresse pour 2025 et 2026.

Le Pouvoir Adjudicateur peut dénoncer le marché en faisant part de sa décision au titulaire, au moins trois mois avant la fin de la durée de validité du marché ; dans le cas contraire le marché est reconduit suivant les conditions de l'article 6.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes****Des variantes seront prises en considération** : Non**II.2.11) Informations sur les options****Options** : Non**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques****II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

LOT N° 3

II.2.1) Intitulé : BEURRE OEUF FROMAGE

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

15500000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB05

Lieu principal d'exécution : COMMUNE DE VINEUIL

II.2.4) Description des prestations

BEURRE OEUF FROMAGE

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 50%

Qualité

VALEUR TECHNIQUE : 50%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 02 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché bénéficie d'une reconduction expresse pour 2025 et 2026.

Le Pouvoir Adjudicateur peut dénoncer le marché en faisant part de sa décision au titulaire, au moins trois mois avant la fin de la durée de validité du marché ; dans le cas contraire le marché est reconduit suivant les conditions de l'article 6.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

LOT N° 4

II.2.1) Intitulé : FRUITS ET LEGUMES Y COMPRIS 4ème et 5ème CATEGORIE

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

15300000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB05

Lieu principal d'exécution : COMMUNE DE VINEUIL

II.2.4) Description des prestations

FRUITS ET LEGUMES Y COMPRIS 4ème et 5ème CATEGORIE

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 50%

Qualité

VALEUR TECHNIQUE : 50%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 02 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché bénéficie d'une reconduction expresse pour 2025 et 2026.

Le Pouvoir Adjudicateur peut dénoncer le marché en faisant part de sa décision au titulaire, au moins trois mois avant la fin de la

durée de validité du marché ; dans le cas contraire le marché est reconduit suivant les conditions de l'article 6.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

LOT N° 5

II.2.1) Intitulé : EPICERIE

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

15890000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB05

Lieu principal d'exécution : COMMUNE DE VINEUIL

II.2.4) Description des prestations

EPICERIE

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 50%

Qualité

VALEUR TECHNIQUE : 50%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 02 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché bénéficie d'une reconduction expresse pour 2025 et 2026.

Le Pouvoir Adjudicateur peut dénoncer le marché en faisant part de sa décision au titulaire, au moins trois mois avant la fin de la durée de validité du marché ; dans le cas contraire le marché est reconduit suivant les conditions de l'article 6.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

LOT N° 6

II.2.1) Intitulé : VOLAILLE

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

15112000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB05

Lieu principal d'exécution : COMMUNE DE VINEUIL

II.2.4) Description des prestations

VOLAILLE

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 50%

Qualité

VALEUR TECHNIQUE : 50%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 02 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché bénéficie d'une reconduction expresse pour 2025 et 2026. Le Pouvoir Adjudicateur peut dénoncer le marché en faisant part de sa décision au titulaire, au moins trois mois avant la fin de la durée de validité du marché ; dans le cas contraire le marché est reconduit suivant les conditions de l'article 6.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

LOT N° 7

II.2.1) Intitulé : POISSON FRAIS

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

15211000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB05

Lieu principal d'exécution : COMMUNE DE VINEUIL

II.2.4) Description des prestations

POISSON FRAIS

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 50%

Qualité

VALEUR TECHNIQUE : 50%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 02 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché bénéficie d'une reconduction expresse pour 2025 et 2026.

Le Pouvoir Adjudicateur peut dénoncer le marché en faisant part de sa décision au titulaire, au moins trois mois avant la fin de la durée de validité du marché ; dans le cas contraire le marché est reconduit suivant les conditions de l'article 6.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Vendredi 27 octobre 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 5 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : lundi 30 octobre 2023 - 09:00

Lieu : VINEUIL.

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : PERSONNEL HABILITE DE LA VILLE DE VINEUIL

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

COURANT 2026

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie , 45057 ORLEANS CEDEX 1 FRANCE.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

26 septembre 2023